



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 1679

Texte de la question

FILIÈRE DES SEMI-CONDUCTEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-David Ciot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-David Ciot. Ma question s'adresse à monsieur le ministre du redressement productif. L'avenir de notre industrie nous concerne tous, au-delà de nos appartenances politiques. Je souhaite ainsi associer à ma question François-Michel Lambert, député écologiste de Gardanne, et Christian Kert, l'autre député d'Aix-en-Provence.

Conscient des enjeux que représente la perte de plusieurs milliers d'emplois industriels, le Gouvernement a fait du réarmement de notre appareil productif l'une de ses priorités. Au-delà du vote intervenu lundi sur la proposition de loi visant à reconquérir l'économie réelle, il nous faut protéger les secteurs stratégiques qui fondent la compétitivité de notre pays. Parmi ces filières d'excellence que nous devons soutenir, je voudrais m'arrêter sur celui de la microélectronique.

La très grande majorité des objets manufacturés sont constitués désormais d'électronique et donc de semi-conducteurs. Il s'agit d'un marché considérable. Pour votre information, les composants électroniques représentent aujourd'hui plus de 40 % de la valeur d'une voiture. C'est pourquoi la France et l'Europe doivent maintenir leur capacité à concevoir, et surtout à fabriquer les circuits électroniques de demain. C'est la souveraineté industrielle de la France qui est en jeu, tant sur le plan civil que sur le plan militaire. Ces dernières années, nous avons investi beaucoup d'argent public dans la recherche technologique et dans la recherche et développement pour ce secteur.

Mais, avec la liquidation, fin décembre, de la société LFoundry, anciennement Atmel, c'est un fleuron industriel de la fabrication des semi-conducteurs qui pourrait disparaître, avec pour conséquence le licenciement de 613 salariés et la perte d'un millier d'emplois directs et indirects en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À cet égard, pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, si les projets de reprise industrielle qui vous ont été soumis présentent des éléments de crédibilité et de pérennité suffisants pour espérer un redémarrage du site de Rousset ? De plus, au moment, où l'État investit des sommes considérables pour ouvrir de nouvelles salles blanches, nécessaires à l'avenir pour la production de semi-conducteurs, pouvez-vous nous dire quelle stratégie industrielle est envisagée par l'État pour redynamiser la microélectronique en Provence ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif.* Monsieur le député, vous soulignez l'importance de la filière microélectronique. Nos concitoyens doivent savoir que la France et l'Italie sont les deux derniers

pays en Europe qui abritent des sites de production de semi-conducteurs. Dans le monde, les acteurs qui fabriquent aujourd'hui ces composants ont d'ailleurs dix fois ou vingt fois la taille de ceux qui subsistent sur notre territoire. En dépit de cet état de fait, la stratégie que la France et l'Italie conduisent ensemble, notamment à travers un acteur majeur, STMicroelectronics, consiste à renforcer ces acteurs et à faire en sorte qu'ils innover, se différencient et conquièrent de nouveaux marchés. Le Gouvernement a d'ailleurs, dans le cadre des trente-quatre plans industriels dont j'ai la charge, décidé de lancer un plan nanoélectronique permettant à nos acteurs de cette filière de continuer à se développer. Notre optimisme est grand quant au résultat de ces investissements.

Vous signalez le cas de LFoundry. Ce dossier nous a grandement fâchés au ministère du redressement productif. Les actionnaires ont abandonné en rase campagne cet outil industriel de très bonne qualité. Les organisations syndicales ont donc eu raison d'exprimer une certaine colère. Des procédures ont d'ailleurs été ouvertes par les administrateurs judiciaires, ce qui montre à quel point nous avons raison de ressentir nous aussi, en ce qui concerne ce dossier, une certaine amertume.

Quoi qu'il en soit, vous m'interrogez sur la crédibilité des propositions qui ont été faites grâce à la période d'observation que le Gouvernement a obtenue après la liquidation judiciaire. Je puis vous répondre qu'elles sont techniquement et industriellement crédibles. L'équipe qui se présente dispose de toutes les qualités pour mener à bien un projet de reconversion industrielle qui ne pourra toutefois, malheureusement, conserver le format qui était auparavant celui de LFoundry. Néanmoins, le financement manque pour le moment ; nous y travaillons. Nous obtiendrons des informations complémentaires dans les jours qui viennent. Je vous en tiendrai informé.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-David Ciot](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1679

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 février 2014](#)